

Conseil permanent de l'UIHJ à Paris les 26 et 27 novembre 2009

La formation et e-justice au cœur des débats du 1^{er} conseil permanent du nouveau bureau de l'UIHJ



Le bureau de l'UIHJ — The board of the UIHJ

Un monde en mal de sécurité

Une trentaine de délégations de pays membres de l'UIHJ se sont retrouvées à Paris pour cette réunion de la plus haute autorité de l'Union après le congrès international qui s'est déroulé à Marseille (France) il y a quelques semaines à peine.

Comme à l'accoutumée, c'est le président de la Chambre nationale des huissiers de justice, en la personne de Guy Duvelleroy, qui a accueilli les délégations en leur souhaitant la bienvenue dans la maison des huissiers de justice français. S'adressant à Leo Netten, nouveau président de l'UIHJ, le président français a indiqué : « Depuis le dernier congrès, un nouveau président dirige l'UIHJ. L'accent a changé mais le dynamisme est toujours là et votre ambition certaine. Les vœux de la CNHJ française vous accompagnent dans la concrétisation de vos projets qui sont aussi les nôtres. Nous devons ensemble promouvoir la culture de la sécurité juridique à l'échelle européenne et mondiale ». Leo Netten a remercié Guy Duvelleroy pour la qualité de l'accueil à chaque fois réservé à l'UIHJ et pour le soutien de la chambre française aux actions de l'UIHJ. A l'instar du président Isnard évoquant la crise économique lors du conseil permanent de novembre 2008, Leo Netten s'est demandé si, « au centre du problème, ne figure pas la question de la sécurité car, effectivement, le monde est en mal de sécurité ». L'huissier de justice a vocation à garantir les droits des parties. Cette garantie se traduit autant dans la protection de leurs droits que dans la reconnaissance de ceux-ci.

L'huissier de justice est un professionnel compétent dont l'impartialité et la neutralité constituent les caractéristiques principales. Elles garantissent au justiciable, qu'il soit créancier ou débiteur, une application juste et équitable de la loi. Par ailleurs cet agent d'exécution engage sa pleine responsabilité, civile, professionnelle, voire pénale, en cas de défaillance quant à ses obligations. L'huissier de justice donne, partout dans le monde, ces garanties juridiques qui sont si nécessaire pour sortir de cette crise économique.

Faire de l'huissier de justice le tiers de confiance du 3^e millénaire

Pour parvenir à une harmonisation de la profession, deux axes paraissent essentiels pour le président Netten : la formation et e-justice. S'agissant de la formation, il a rappelé que l'UIHJ a créé le Centre international de formation des huissiers de justice (CIFHJ) dont l'objectif est de donner aux huissiers de justice un niveau de formation commun au travers de sujets transversaux comme les instruments européens, la formation des formateurs, la communication, etc. S'agissant de e-justice, il a indiqué que l'un des objectifs du nouveau bureau est de faire de l'UIHJ l'autorité de certification racine en matière d'utilisation de la signature électronique. En d'autres termes, il s'agit de faire de l'huissier de justice le tiers de confiance du 3^e millénaire. Il a annoncé également que le Code mondial de l'exécution, dont l'élaboration allait commencer, devrait être présenté lors du prochain

congrès international de Cape Town (Afrique du Sud) en mai 2012. Reprenant les thèmes de son discours de Marseille, le président a rappelé que l'UIHJ devait conforter et renforcer sa présence sur la scène internationale, auprès des grandes institutions internationales : Union africaine, Conférence de La Haye de droit international privé, Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ), ou encore le Forum justice de la Commission européenne. Concernant cette dernière entité, il a salué la présence dans l'hémicycle d'Amélie Leclercq, desk officer à la Commission européenne, Direction générale JLS, Unité E1, qu'il avait rencontré avec Françoise Andrieux, secrétaire général de l'UIHJ, le 17 novembre 2009 à Bruxelles avec Jacek Gartska, chef d'unité, à l'occasion d'une réunion sur e-justice.

« Les défis que l'UIHJ va devoir relever sont énormes et les prochaines années seront déterminantes pour l'avenir de l'huissier de justice ». Pour ce faire, il a annoncé que le bureau avait décidé que l'UIHJ devait obligatoirement se doter d'un secrétariat professionnel. A ce titre, un poste, qui allait être pourvu par Mathieu Chardon, 1^{er} secrétaire, avait été voté. Il a également confirmé la désignation de Françoise Andrieux au poste de secrétaire général de l'UIHJ, en remplacement de René Duperray. Leo Netten a félicité Bernard Buijsse, pour son élection à la tête de la Chambre nationale des huissiers de justice de Belgique, et Juraj Podkonicky et Zsolt Orell, respectivement nouveau secrétaire et secrétaire adjoint d'UIHJ-EuroDanube.

84 événements en un an

Mathieu Chardon a ensuite présenté le rapport des activités de l'Union depuis le dernier conseil permanent. Entre les réunions statutaires, celles des UIHJ-Euros, les actions d'harmonisation, de promotion de la profession, de communication, les travaux scientifiques, la formation, les manifestations inter-



Une partie des participants - A part of the participants

nationales, les rencontres avec les institutions et organisations internationales et les représentants des Etats, et les actions de prospective, l'UIHJ a participé à 84 événements depuis un an. Puis Nicola Hesslen (Suède), secrétaire permanent de l'UIHJ pour les pays scandinaves, a donné un compte rendu des activités dans ces pays. Au Danemark, la crise financière a laissé des traces dans tout le pays. Cela s'est manifesté par une augmentation du nombre de recouvrement et de ventes aux enchères. Un système informatique centralisé pour faciliter l'exécution des décisions de justice est en cours de développement. Notre consœur a rappelé que le 6^e séminaire nordique s'est tenu des 2 au 4 septembre 2009 à Copenhague, en présence du président de l'UIHJ. Ce séminaire a traité des thèmes de la procédure de faillite, le règlement européen sur l'insolvabilité, le surendettement des particuliers, et également du moyen d'harmoniser l'exécution en Scandinavie. En Norvège, où se tiendra le prochain séminaire nordique en 2011, un fichier des débiteurs et de toutes les saisies faites dans le pays a été créé en 2009. Les huissiers de justice ont accès à ce registre. En matière de formation, la Norvège devrait prochainement suivre l'exemple de la Suède avec des cours théoriques et des exercices pratiques. En Finlande, des principes directeurs sur l'exécution ont été adoptés. Le service de l'exécution devrait être réorganisé en 2010. La formation devrait également se développer. Il n'y a toujours aucun contact avec les confrères d'Islande. Quelques confrères du Groenland ont participé au séminaire de Copenhague. Enfin, en Suède, Nicola Hesslen, a rappelé que le service du recouvrement a été réorganisé. Il existe aujourd'hui une seule autorité indépendante sans liaison avec le Trésor public. David Walker (Ecosse) a dressé un rapport de la situation au Royaume Uni et en Irlande. S'agissant de l'Irlande, il n'y a toujours pas de contact pour

une reprise des relations avec l'UIHJ. Pour l'Angleterre et le Pays de Galle, notre confrère a adressé les salutations de Claire Sandbrook, présidente de l'Association des *High Court Enforcement Officers*, qui ne pouvait être présente. Une réunion organisée par cette association s'est tenue récemment. Elle a rassemblé des confrères ainsi que des juges et différentes parties prenantes. Durant cette réunion, Claire Sandbrook a indiqué combien l'UIHJ était importante et combien la formation était primordiale à ses yeux. David Walker a annoncé que nos confrères anglais étaient en train de réviser leur tarif. S'agissant des *Certificated Bailiffs*, ils travaillent à la mise en place d'un code de conduite qu'ils soumettront aux autorités. Pour l'Ecosse, notre confrère a adressé les salutations de Dorothy Love, présidente de la Société des *Sheriffs* et *Messengers-at-Arms*. Il a indiqué les récents développements de la profession dans son pays. Abdelaziz Fouganni (Maroc) a indiqué que l'Union des huissiers de justice d'Afrique du Nord a été instaurée à Tunis, sous l'égide de l'UIHJ. Les pays fondateurs sont l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Il a annoncé qu'il a été élu le 25 septembre 2009 président de l'Ordre national des huissiers de justice du Maroc, nouvellement créé. Les onze conseils régionaux et les 850 huissiers de justice que compte la profession sont désormais tous réunis au sein de cet ordre national. Rappelons que la profession d'huissier de justice a été créée au Maroc en 1990 et que nos confrères exercent sous une forme libérale. Il a remercié l'UIHJ et la chambre française pour l'aide et le soutien apporté dans le long processus de création de cet ordre. Honoré Aggrey, vice-président de l'UIHJ, a évoqué les actions de l'UIHJ dans les pays africains de la zone Ohada. Un séminaire Ufohja s'est tenu à Niamey (Niger) sur l'exécution des décisions de justice en se focalisant sur le rôle de l'huissier de justice dans les aspects économiques. Quelques

problèmes spécifiques ont également été débattus, notamment le statut social des huissiers de justice africains.

Johan Fourie (Afrique du Sud), membre du bureau de l'UIHJ, a parlé des pays de la zone d'Afrique australe. Il a indiqué qu'à son grand regret le projet Cadat a pris du retard, pour diverses raisons. En Afrique du Sud, il y a eu plusieurs avancées s'agissant de la profession de sheriff, en particulier dans le mode de nomination. Il y aura bientôt une concurrence entre plusieurs sheriffs d'un même territoire. Un niveau de formation minimum sera en outre exigé pour accéder à la profession. Johan Fourie a enfin invité l'ensemble des délégations à se rendre à Cape Town en mai 2012 pour participer au 21^e congrès international de l'UIHJ.

Sue Collins (USA), membre du bureau de l'UIHJ, a annoncé que la NAPPS a élu un nouveau président. Ce dernier a développé un nouveau comité pour déterminer les Etats américains dans lesquels le développement des Process Servers est relativement faible, pour tenter de remédier à cette situation. Sue Collins a annoncé qu'elle assisterait au prochain colloque des Sheriffs à Washington D.C. le 21 janvier 2010. Le Comité des Sheriffs va dorénavant s'intéresser au procès civil, ce qu'il ne faisait pas auparavant, seuls les aspects pénaux de la procédure étant traités. Notre consœur a indiqué qu'elle participerait aux réunions de ce comité.

Louis-Raymond Maranda (Canada), membre du bureau de l'UIHJ a donné un compte rendu du colloque qui s'est tenu en mai 2009 à Québec et qui traitait d'e-justice, en présence de Jacques Isnard, président de l'UIHJ, Leo Netten, Guy Duvelleroy et Alain Bobant, huissier de justice (France), président de l'Association droit électronique et communication. « *Seul l'huissier de justice peut être le tiers de confiance en matière de signification et de transmission électronique* », telle est la conclusion des travaux de ce colloque, a indiqué notre confrère.



Sue Collins (USA), membre du bureau de l'UIHJ
Sue Collins (USA), member of the board of the UIHJ



Nicola Hesslen (Suède), secrétaire permanente de l'UIHJ pour les pays scandinaves — Nicola Hesslen (Sweden), Permanent Secretary of the UIHJ for the Scandinavian countries



Mohamed Mania, représentant le ministère de la justice d'Égypte — Mohamed Mania, representative of the Ministry of Justice of Egypt



Abdelaziz Fouganni, président de l'Ordre national des huissiers de justice du Maroc — Abdelaziz Fouganni, President of the National Order of Judicial Officers of Morocco



Louis-Raymond Maranda (Canada), membre du bureau de l'UIHJ — Louis-Raymond Maranda (Canada), member of the board of the UIHJ



Françoise Andrieux, secrétaire de l'UIHJ
Françoise Andrieux, General Secretary of the UIHJ

Jos Uitdehaag (Pays-Bas), 1^{er} questeur du Comité de l'UIHJ, a donné un aperçu du projet *Balkans Enforcement Reforms Project* (BERP) dont il s'occupe et qui concerne sept pays de la région. Il a indiqué combien les organisateurs du projet étaient heureux d'avoir pu réunir à la même table des représentants de Serbie et du Kosovo. Cela montre bien la volonté des parties d'aller de l'avant dans le domaine de la réforme des procédures d'exécution. Bernard Menut, 1^{er} vice-président de l'UIHJ, s'est déclaré très satisfait de la tendance qu'il a initiée pour l'UIHJ et qui consiste à se joindre aux projets internationaux. « C'est une des voies les moins coûteuses pour l'UIHJ pour développer la profession d'huissier de justice dans un certain nombre de pays » a-t-il déclaré. S'agissant de l'Ukraine, il a annoncé que la volonté de changer vers un système libéral est en route.

Mohamed Mania, représentant du ministère de la justice d'Égypte, a donné un aperçu de la situation dans son pays s'agissant de la profession d'huissier de justice. Il a indiqué que le gouvernement était très favorable à la création d'un huissier de justice libéral en Égypte, étant donné le faible taux de recouvrement des huissiers de justice fonctionnaires égyptiens par rapport aux standards mondiaux. Un projet de loi est actuellement en cours d'élaboration au Parlement et sera présenté en 2010.

réunions du groupe de travail de la CEPEJ (CEPEJ-GT-EXE) sur l'exécution et a indiqué que les lignes directrices qui avaient été préparées devraient être votées lors de la 14^e réunion plénière de la CEPEJ les 9 et 10 décembre 2009 à Strasbourg. « Si ces lignes directrices sont adoptées, a dit le 1^{er} secrétaire de l'UIHJ, nous sommes en train de mettre en place les prémices de l'harmonisation de la profession et des procédures d'exécution en Europe. Nous sommes intervenus pour dire qu'il faudrait que l'huissier de justice puisse faire non seulement l'exécution, mais toute l'exécution, mais également tous les éléments contenus dans le projet de pluridisciplinarité développé par l'UIHJ ». Honoré Aggrey a indiqué que l'UIHJ s'est adressée à la présidence de l'Union africaine (UA), pour développer des relations de coopération. Une réponse favorable a été donnée. Un contact a été noué avec le Conseil économique, social et culturel de l'UA (ECOSOCC). « En nouant des relations de cette nature nous allons avancer dans le projet CADAT puisque ce projet a pour but de réunir tous les huissiers de justice du continent » a déclaré le vice-président de l'UIHJ. Concernant le projet de statut uniforme d'huissier de justice pour l'Afrique, l'UIHJ s'est rapprochée de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), qui s'est déclarée très intéressée par la mise en place

d'un tel statut. Elle projette à cet égard d'harmoniser les professions libérales au sein des huit pays membres de l'UEMOA.

Leo Netten a informé les participants de la récente réunion du Forum sur la justice de la Commission européenne et de la participation de l'UIHJ dans ce Forum. Françoise Andrieux en a ensuite donné un compte rendu détaillé.

Bernard Menut a indiqué quelles allaient être les modifications relatives au fonctionnement du Comité de l'UIHJ. Désormais, ce seront les chefs de délégations qui serviront de courroie de transmission directe avec le Comité. Il a insisté sur l'importance de répondre à l'ensemble des questionnaires qui leur seront adressés.

A titre d'exemple du travail du Comité, Adrian Stoica, trésorier adjoint du bureau de l'UIHJ, a constaté des carences en matière de saisie immobilière. La procédure de vente judiciaire d'immeubles n'est pas harmonisée. De nombreux huissiers de justice ne peuvent pas procéder à cette vente. Le bureau de l'UIHJ va donc préparer un questionnaire sur la question qui sera adressé aux chefs de délégations.

Faisant un rapport sur les activités des UIHJ-Euros, Françoise Andrieux a rappelé les recommandations qui ont été émises à l'issue de la session UIHJ-EuroMed à Lisbonne.

Relations avec les organisations internationales

Leo Netten a confirmé la volonté du bureau d'intégrer les groupes de travail des organisations internationales. S'agissant de la Conférence de La Haye de droit international privé, les contacts sont réguliers, notamment avec Christophe Bernasconi, 1^{er} secrétaire. Son secrétaire général, Hans van Loon, a souhaité mettre en place un groupe de travail pour les trois prochaines années.

Mathieu Chardon a fait un compte rendu des





Abel-Didier Pansard, directeur du Centre international de formation des huissiers de justice — Abel-Didier Pansard, Manager of the International Training Center for Judicial Officers

Juraj Podkonicki, nouveau secrétaire d'UIHJ-Euro-Danube, a salué le travail accompli par Michael Redelbach, qui a été le premier secrétaire de cette branche de l'UIHJ et qui a mis en place toutes ses structures. Il a indiqué son souhait d'organiser deux ou trois réunions par an, sur une période de trois jours.

L'IDJPEX devient l'Institut Jacques Isnard

Concernant l'Institut de droit international judiciaire privé et de droit de l'exécution (IDJPEX), Leo Netten a indiqué que le bureau souhaitait changer ce nom en « *Institut Jacques Isnard, Institut de droit international judiciaire privé et de droit de l'exécution* », pour rendre hommage à son créateur. Cette proposition, spontanément saluée par une longue salve d'applaudissements, a donc été adoptée à l'unanimité.

Françoise Andrieux a parlé du Conseil scientifique de l'Institut Jacques Isnard (IJI). Ce conseil a été créé en juin 2008. Son éclosion s'est révélée lors du congrès de Marseille qui réunissait l'ensemble des 12 membres de ce conseil des quatre continents. Le président Netten a lancé l'écriture du Code mondial de l'exécution. Natalie Fricero, professeur à la faculté de Nice (France), membre du Conseil scientifique de l'IJI, dirigera les travaux avec quelques autres collègues du Conseil scientifique. L'ensemble des membres du Conseil sera appelé à travailler à ce code lorsque les travaux auront avancé.

Honoré Aggrey a indiqué que l'Unité de formation des huissiers de justice africains (Ufohja) a aujourd'hui 28 séminaires à son actif. Tous les pays de la zone Ohada ont été visités. Il a renouvelé sa gratitude à l'École nationale de procédure de Paris (ENP), son président Jean-Michel Rouzaud, ainsi que ses experts, pour le travail accompli. Il y aura deux séminaires en 2010 : le premier au Tchad en février, le deuxième au Congo. « *L'Ufohja se porte*

très bien » a conclu le vice-président de l'UIHJ.

Concernant le concours international de l'UIHJ, Adrian Stoica a regretté de constater que ce concours, ouvert aux étudiants de Master II, ne rencontrait aucun succès et que les quelques mémoires qui avaient été adressés n'avaient pas la qualité requise. En conséquence, il a fait part de l'avis du bureau de supprimer ce concours pour l'avenir, avis qui a été entériné par l'assemblée.

Mathieu Chardon a évoqué la bibliothèque mondiale de l'UIHJ et Juris-Union. Il a rappelé quel était l'objectif de l'UIHJ s'agissant de la bibliothèque mondiale : proposer à l'internaute une bibliographie mondiale d'ouvrages sur la profession et les procédures d'exécution avec des renvois vers les liens des sociétés d'édition concernées. Cela demande un très lourd travail a reconnu le 1^{er} secrétaire qui nécessite l'aide de l'ensemble des pays. Il faut donc poursuivre les efforts pour parvenir à atteindre les objectifs recherchés. Il a mentionné la parution de Juris-Union n°3, consacré à l'introduction de l'instance sur le plan européen, jugé comme le maillon faible de l'espace judiciaire européen, et qui inclue le projet de directive européenne d'acte introductif d'instance dont l'UIHJ est rédacteur.

Le sujet de la Journée mondiale de l'huissier de justice a également été abordé par Honoré Aggrey. « *C'est un moyen d'assurer la promotion de l'huissier de justice* » estime-t-il. La prochaine journée mondiale est fixée au 10 juin 2010. Le thème sera proposé prochainement.

S'agissant du site Internet de l'UIHJ, Mathieu Chardon a indiqué que son taux de fréquentation mensuelle était de plus de 15 000 visites par mois. Concernant cependant le site extranet et la Newsletter électronique de l'UIHJ, le 1^{er} secrétaire a regretté leur faible développement et a indiqué que le bureau allait réfléchir à la meilleure façon de faire évoluer ces outils de communication.

Une profession au confluent entre le monde de l'entreprise et le monde de la justice

L'après-midi de jeudi, un atelier s'est tenu sur le thème de la formation. Il était dirigé par Françoise Andrieux autour d'Amélie Leclercq, Jean-Michel Rouzaud et Abel-Didier Pansard, directeur du CIFHJ. Amélie Leclercq a indiqué que les programmes financiers spécifiques de la Direction générale Justice, liberté et sécurité, étaient destinés aux Etats membres de l'Union européenne. En revanche, il existe un programme justice pour les

pays d'EuroMed ou des programmes d'aide extérieure pour l'Amérique latine, l'Afrique, etc. Selon elle, la difficulté réside dans le fait qu'il n'est pas possible d'avoir un programme pour l'ensemble des pays du monde. Il faut donc régionaliser. Au niveau européen, très peu de textes relatifs à la formation existent et ils ne concernent pas les huissiers de justice. M^{me} Leclercq a ensuite expliqué les grandes lignes des financements européens et l'importance d'une planification sur trois ans environ. « *C'est je pense la seule réelle difficulté pour des financements européens, parce qu'autrement, par rapport aux critères d'éligibilité, les structures internationales comme la vôtre, sur les buts que vous poursuivez, n'ont pas de mal à les remplir* » a-t-elle ajouté. Elle a également précisé l'utilité d'adresser des documents de position sur diverses problématiques comme celles — d'actualité — de crise économique et financière afin qu'elles soient intégrées dans les programmes pluri annuels. « *Comme votre profession est vraiment au confluent entre le monde de l'entreprise et le monde de la justice, vous avez aussi votre mot à dire sur ce genre de choses* » a estimé Amélie Leclercq. S'agissant des formations, elle a ajouté que « *au niveau européen sur les questions d'éthique et de déontologie [elles] apparaissent de plus en plus cruciales pour que les justiciables aient une confiance non seulement dans les professionnels du droit de leur propre pays mais dans ceux des autres Etats membres* ». La représentante de la Commission européenne a terminé son intervention en incitant l'UIHJ à poursuivre son programme de pluridisciplinarité, afin de proposer des réponses aux « *problématiques croisées entre professions* ».

Le développement par la formation

Jean-Michel Rouzaud a présentée l'ENP de Paris dont il est le président : « *C'est par la formation qu'une profession se développe. Partout où l'on observe qu'une branche professionnelle s'est développée, chaque fois, on observera aussi que la formation est à la base de ce développement* ». Le président de l'ENP de Paris a ensuite présenté





Alain Bobant, huissier de justice (France), président de l'Association droit électronique et communication
Alain Bobant, president of the Law Electronic and Communication Association

l'histoire de l'école en France depuis sa création en 1962, et la corrélation entre le développement de la formation en France et le développement de la profession. Il a tracé les grandes lignes de ce pourrait être la collaboration de l'ENP de Paris dans le domaine européen et au-delà. Selon lui, il y a deux façons d'envisager la formation. Soit un diplôme est imposé par les pouvoirs publics et on consolide ce diplôme par la formation, soit il n'y a pas de diplôme imposé. Dans ce cas, il faut anticiper et former les professionnels pour les faire monter à un certain niveau. C'est ensuite que la profession peut revendiquer un diplôme. C'est ce qui arrivé en France. Puis Jean-Michel Rouzard a indiqué qu'il est indispensable que la formation ne soit pas dispersée. Elle doit rester concentrée dans un organisme unitaire. Il n'a pas manqué de rappeler qu'en France, les grandes écoles de formation professionnelle (magistrature, greffe, police, etc.), sont des organismes unitaires. S'agissant de l'ENP de Paris, il existe des centres régionaux mais les formateurs sont formés pour dispenser la même formation. Puis, le président a évoqué l'aspect international son école. Il a indiqué son souhait d'organiser des structures pour permettre la formation sur le plan international, en offrant l'aide de l'ENP de Paris, notamment pour former les formateurs. Il a également parlé d'une formation commune, par exemple sur les instruments européens. « *Le but final sera de créer cette culture professionnelle identitaire pour que l'huissier de justice à Bucarest soit perçu de la même façon que l'huissier de justice à Lisbonne, que l'huissier de justice de Stockholm soit le même que celui de Ouagadougou* » a-t-il conclu. A sa suite, Abel-Didier Pansard a présenté le CIFHJ. Bien que les systèmes judiciaires soient différents dans les pays européens, des textes européens

communs sont apparus depuis une dizaine d'années, d'où l'idée de ce centre créé il y a deux ans par l'UIHJ, l'ENP de Paris et la Chambre nationale des huissiers de justice de France. Depuis, il y a eu deux colloques à Bruxelles et à Paris. Des actions ont été faites sur la formation des formateurs. Le CIFHJ a participé également à des manifestations internationales, en Europe mais aussi en Algérie et en Tunisie. Un comité de pilotage a été instauré. Il comprend des représentants de France, de Grèce, d'Italie, du Luxembourg, des Pays-Bas et du Portugal. Ce comité doit organiser la prochaine journée de formation qui aura lieu le 25 février 2010 à Bruxelles. Le rôle du CIFHJ est également d'aider à la formation des formateurs. L'ENP de Paris peut apporter son expertise dans la mise en place de centres de formation. Pour tout cela, a estimé Abel-Didier Pansard, nous avons besoin de la mobilisation du plus grand nombre des chambres ou ordres nationaux d'huissiers de justice. Bernard Menut a ajouté qu'il existe à la fois un grand besoin et une taille critique en matière de formation des professionnels de l'exécution. Dans les pays en « *développement judiciaire* », on utilise souvent le système des académies judiciaires publiques. Ce système ne convient pas aux professionnels qui demandent la création d'une école professionnelle spécifique. Mais il y a une taille critique. Si le pays ne comprend qu'une cinquantaine ou une centaine de professionnels, la création d'une école n'a pas de sens. Il a précisé combien les concepts de régionalisation des formations, de formation modulaire, ou de formation de formateurs intéressent les pays.

Un jour historique pour le Maroc

S'agissant des finances, les comptes de l'exercice 2008 ont été approuvés. Walter Gittmann, président de la Chambre des huissiers de justice d'Allemagne a donné des informations sur l'évolution du dossier devant permettre la réforme du statut des huissiers de justice allemands. Le gouvernement a accepté de changer le statut pour un système libéral. Mais il semblerait que la nécessité des deux tiers de la majorité soit requise au Parlement. En attendant, nos confrères allemands essayent d'obtenir plus de responsabilités et une meilleure formation. En juillet 2009 une loi sur la transparence patrimoniale a été votée. Elle rentrera en vigueur en 2013. L'huissier de justice sera responsable de la localisation électronique des biens des débiteurs. Il aura également la possibilité

d'octroyer des délais de paiement. En janvier 2010 ils pourront faire des enchères par internet en utilisant une plate-forme du ministère de la justice. Il y a également rappelé le symposium d'Heidelberg du 6 novembre 2009 (voir l'article dans ce magazine) qui a connu un grand succès.

Alain N'Gongang, président de la Chambre nationale des huissiers de justice du Cameroun, a présenté un rapport des activités de sa profession dans son pays. Il a indiqué que la nouvelle chambre s'est employée depuis son élection en novembre 2008 à donner une vitrine plus large pour la profession : site Internet, supports de communication, tableau national des huissiers de justice, etc. Des rencontres se sont déroulées au plus haut niveau pour sensibiliser les hautes personnalités de l'Etat « *sur le rôle névralgique de l'huissier de justice et la véritable place qui est la sienne dans l'appareil judiciaire, dans l'économie et dans l'Etat de droit* ». D'ailleurs, le garde des sceaux, ministre de la justice, a apporté son parrainage et son appui financier durant la célébration de la Journée mondiale des huissiers de justice. « *La célébration de la journée mondiale a*



De G. à D. : Arcangelo d'Aurora et Andrea Mascioli, président et vice-président de l'Association italienne des huissiers de justice européens

From L. to R.: Arcangelo d'Aurora and Andrea Mascioli, President and Vice-President of the Italian Association of European Judicial Officers



Jacinto Neto, David Los (Portugal)

été l'occasion pour nous de frapper un grand coup et de faire connaître, même dans les coins les plus reculés du pays, l'huissier de justice dans ce qu'il est et dans ce qu'il n'est pas » a estimé notre confrère. Le président de la chambre camerounaise a annoncé l'organisation d'un colloque international qui se tiendra à Yaoundé en octobre 2010. Il a invité les délégations à y assister.

Abelaziz Fouganni, président de l'Ordre national des huissiers de justice du Maroc, a déclaré que le 25 septembre 2009 est un jour historique du Maroc avec la naissance de l'ordre national. « On peut dire maintenant que la profession d'huissier de justice au Maroc est dotée de toutes les structures d'influence dont elle a besoin pour se défendre auprès des pouvoirs publics » a déclaré notre confrère. Et d'ajouter que le soutien de l'UIHJ a été sans faille depuis 1996 où l'association des huissiers de justice a été créée. « Je tiens à remercier infiniment monsieur le président Jacques Isnard et je lui dis que vous êtes le père spirituel de notre profession au Maroc, et je tiens à remercier la Chambre nationale des huissiers de justice [de France] pour son aide et mes confrères du Maghreb et vive l'UIHJ ! » a conclu le président Fouganni, sous des applaudissements enthousiastes.

A la suite, Stanislava Kolesarova, vice-présidente de la Chambre nationale des huissiers de justice de Slovaquie, a expliqué que la profession est actuellement confrontée à un double problème. L'accès à la profession est autorisé à toute personne titulaire des diplômes requis. La compétence territoriale est aujourd'hui nationale alors qu'il serait bénéfique pour tout le monde qu'elle soit limitée à un ressort de compétence restreint. La vice-présidente slovaque a souhaité avoir le point de vue des autres délégations sur ces questions qui font l'objet d'une discussion avec les autorités.

L'AUGE rejoint les rangs de l'UIHJ

A l'ordre du jour figurait également la question de l'admission de l'Association italienne des huissiers de justice européens (AUGE). Bernard Menut a rappelé qu'une autre organisation est membre de l'UIHJ. Cette organisation n'assiste plus aux réunions depuis plusieurs années. En revanche, l'AUGE est très impliquée dans l'UIHJ. L'Italie n'est pas le seul pays dans lequel deux ou plusieurs organisations représentent la profession. C'est le cas en Angleterre, aux Etats-Unis ou encore en Afrique du Sud. Aussi Bernard Menut a indiqué que le bureau souhaitait que l'AUGE devienne

officiellement membre de l'UIHJ jusqu'au prochain congrès international de l'UIHJ à Cape Town, en 2012. Cette proposition a été soumise au vote et a été adoptée à l'unanimité. Visiblement très émus, Arcangelo d'Aurora et Andrea Mascioli, respectivement président et vice-président, ont chaleureusement remercié leurs confrères et l'UIHJ. Ils ont confirmé que l'AUGE continuerait à s'impliquer pour que « en Europe et dans le monde, il n'y ait qu'un seul huissier de justice avec les mêmes objectifs et avec une famille toujours plus grande ».

S'agissant du congrès international de Cape Town en 2012, Bernard Menut a annoncé que Mathieu Chardon était proposé comme rapporteur général de cette manifestation. Celui-ci s'en est déclaré très honoré. Ce qui est intéressant de relever pour le prochain congrès, a-t-il dit, c'est que l'on a désormais conscience de la grande dimension internationale de l'UIHJ. « Ce sera l'occasion de montrer que l'UIHJ est bien une grande organisation et nous allons essayer de pousser toujours plus loin la profession d'huissier de justice » a promis le 1^{er} secrétaire de l'UIHJ. Johan Fourie a ajouté que c'est un grand honneur pour l'Afrique du Sud d'accueillir le congrès. Le South African Board for Sheriffs a été désigné en qualité de comité d'organisation. « Nous sommes prêts à démarrer » a déclaré Johan Fourie.

David Walker a invité les délégations à venir à Glasgow les 6 et 7 mai 2010 pour le conseil permanent. « Je vais faire une mission personnelle que cela sera le meilleur conseil permanent de printemps » a-t-il promis.

Après le vote des vœux du congrès de Marseille, l'atelier e-justice s'est tenu. Cet atelier était composé de Guyla Kovacs, membre de la Chambre nationale des huissiers de justice de Hongrie, de Jos Uitdehaag, d'Alain Bobant et Jacinto Neto et David Los, représentants de la Chambre des huissiers de justice du Portugal. Chaque intervenant a présenté les grandes lignes de la dématérialisation des procédures d'exécution et de l'accès aux informations dans leurs pays respectifs. Alain Bobant a salué le travail remarquable des Hongrois sur le plan de la technologie.

Puis Jean-Daniel Lachkar, membre de la Chambre nationale des huissiers de justice de France (CNHJ), a présenté le projet porté par la chambre française. La chambre française a en effet répondu à un appel à projet de l'Union européenne sur la justice civile pour proposer la création d'une plate-forme permettant d'améliorer la communication entre



les huissiers de justice pour l'exécution forcée dans les affaires transfrontalières. Jean-Daniel Lachkar a remercié les pays qui se sont lancés dans ce projet avec la chambre française ainsi que le président Netten pour ce projet qui est entre les mains de la Commission européenne pour examen. Si le projet est retenu, il devrait démarrer au premier semestre 2010 pour durer vingt-quatre mois. La plate-forme a vocation à être étendue à tous les pays européens. Elle permettra également une communication vers les justiciables. Le but est de s'inscrire dans une logique de coopération avec les instances européennes et permettre l'accès au droit des concitoyens européens. La mise en commun des veilles sur le plan interne et sur le plan communautaire est également prévue. « Nous sommes prêts et attendons la réponse de la Commission européenne » a dit Jean-Daniel Lachkar. Sur les relations entre les chambres nationales et l'UIHJ, il a renouvelé la volonté de maintenir les contacts étroits. La Fondation pour le droit continental a également été évoquée. Le prochain colloque aura lieu à Rome fin juin 2010. L'Europe a une volonté d'aller vers une dématérialisation rapide et rapidement. « Pour l'avenir de la profession, que je ne vois que dans l'union, il faut que les travaux se fassent sous l'égide de l'Union. C'est l'Union qui peut coordonner nos actions respectives. C'est cette Union qui permettra au niveau européen et donc au niveau mondial, de défendre notre profession », a conclu Jean-Daniel Lachkar.

En conclusion des travaux du Conseil permanent, Leo Netten a relevé qu'il s'agissait d'un conseil permanent spécial pour lui, son premier en qualité de président de l'UIHJ. Après avoir remercié l'ensemble des participants, son bureau et son secrétariat, il a cité à nouveau le président Isnard : « Beaucoup imaginent que la richesse se traduit en termes de compte en banques. Mais il y a aussi la richesse humaine. Pour cela on doit venir à l'UIHJ ».

Permanent Council of the UIHJ in Paris on 26-27 November 2009

Training and e-justice in the Middle of the Debates of the 1st Permanent Council of the New Board of the UIHJ



De gauche à droite : Guy Duvelleroy, président de la Chambre nationale des huissiers de justice de France, Leo Netten, président de l'UIHJ, Bernard Menut, 1^{er} vice-président de l'UIHJ — From Left to Right: Guy Duvelleroy, President of the National Chamber of the Judicial Officers of France, Leo Netten, President of the UIHJ, Bernard Menut, 1st Vice-President of the UIHJ

A Worldwide Need for Security

About thirty delegations of the member states of the UIHJ gathered in Paris for this meeting of the highest authority of the Union after the international congress which took place in Marseille (France) only a few weeks ago.

As usual, the president of the National chamber of the judicial officers of France, in the person of Guy Duvelleroy, accommodated the delegations in welcoming them in the house of the French judicial officers. Addressing to Leo Netten, the new president of the UIHJ, the French president indicated: *"Since the last congress, a new president leads the UIHJ. The accent has changed but the dynamism is always there and your ambition unquestionable. The wishes of the French National chamber accompany you in the concretization of your projects which are also ours. Together we must promote the culture of legal security on a European and world level"*.

Leo Netten thanked Guy Duvelleroy for quality of the reception each time reserved for the UIHJ and for the support of the French chamber for the work of the UIHJ. Following President Isnard evoking the economic crisis during the permanent council of November 2008, Leo Netten wondered whether, *"in the center of the problem, the question of*

security does not appear because, indeed, there is a worldwide need for security". One of the purposes of the judicial officer is to guarantee the rights of parties. This guarantee is translated as much in the protection of their rights as in the recognition of those rights. The judicial officer is a qualified professional whose impartiality and neutrality constitute the principal characteristics. They guarantee that a citizen, creditor or debtor, will have a fair and suitable application of the law. In addition this enforcement agent is fully liable, at civil, professional and even penal level, in case he fails in his duties. Everywhere in the world the judicial officer offers these legal guarantees which are so necessary to end the economic crisis.

Turning the Judicial Officer into the Trusted Third Party of the 3rd Millennium

Two axes appear essential for President Netten to achieve a harmonization of the profession: training and E-justice. As regards training, he recalled that the UIHJ created the International Training Center for Judicial Officers (CIFHJ) whose objective is to give to the judicial officers a common education level through transverse topics such as the European instruments, training of trainers, communication, etc. As regards e-justice, he said

that one of the objectives of the new board is to make of the UIHJ the Certification Root Authority pertaining to the use of electronic signature. In other words, it is a question of turning the judicial officer into the trusted third party of the 3rd millennium. He also announced that the world code of enforcement, whose development was going to start, should be presented at the time of the next international congress of Cape Town (South Africa) in May 2012. Taking again the topics of his speech of Marseille, the president recalled that the UIHJ was to consolidate and reinforce its presence on the international scene, near the major international institutions: African Union, Hague Conference on Private International Law, European Commission for the Efficiency of Justice (CEPEJ), or the Forum justice of the European Commission. Concerning this last entity, he greeted the presence in the hemicycle of Amélie Leclercq, desk officer at the European Commission, Directorate General JLS, Unit E, he had met with Françoise Andrieux, general secretary of the UIHJ, on November 17 2009 in Brussels with Jacek Gartska, head of Unit, at the time of a meeting on e-justice.

"The challenges which the UIHJ will have to meet are enormous and the next years will be determining for the future of the judicial officer". With this intention, he announced that the board had decided that the UIHJ should be equipped with a professional secretariat. For this reason, a position, which was going to be occupied by Mathieu Chardon, 1st secretary, had been voted. He also confirmed the designation of Françoise Andrieux at the position of secretary general of the UIHJ, in place of René Duperray. Leo Netten congratulated Bernard Buijsse, for his election at the chair of the National Chamber of the judicial officers of Belgium, and Juraj Podkonicky and Zsolt Orell, respectively new secretary and vice-secretary of UIHJ-EuroDanube.



*Honoré Aggrey (Côte d'Ivoire), vice-président de l'UIHJ
Honoré Aggrey, Vice-President of the UIHJ*

84 Events in One Year

Mathieu Chardon then presented the report of the activities of the Union since the last permanent council. Between the statutory meetings, those of the UIHJ-Euros, the actions of harmonization, promotion of the profession, of communication, scientific work, training, international meetings, meetings with the institutions and international organizations and the representatives of the States, and the prospective actions, the UIHJ has taken part in 84 events in one year.

Nicola Hesslen, permanent secretary of the UIHJ for the Scandinavian countries, gave a report of the activities in those countries. In Denmark, the financial crisis left traces in all the country. That appeared by an increase in the number of covering and auctions. A centralized computing system to facilitate the enforcement of legal decisions is under development. Our colleague recalled that the 6th Scandinavian seminar took place from 2 to 4 September 2009 in Copenhagen, in the presence of the president of the UIHJ. This seminar treated topics such as bankruptcy procedures, the European regulation on insolvency, the excessive debts of private individuals, and also the means of harmonizing enforcement in Scandinavia. In Norway, where the next Scandinavian seminar will be held in 2011, a file of debtors and of all the seizures made in the country was established in 2009. The judicial officers have access to this register. As regards training, Norway should soon follow the example of Sweden with theoretical and practical courses. Finland adopted guiding principles on enforcement. The enforcement service should be reorganized in 2010 in the country. Training should also develop. There is still no contact with our fellow-members of Iceland. Some fellow-members of Greenland took part in the Copenhagen seminar. Lastly, in Sweden, Nicola Hesslen recalled that the service of covering was reorganized. Today there is only one independent authority which has no connection with the Tax Office.

David Walker (Scotland) presented a report of the



David Walker (Ecosse) — David Walker (Scotland)

situation in the United Kingdom and in Ireland. In Ireland, there is still no contact for a resumption of the relations with the UIHJ. As regards England and Wales, our fellow-member addressed the greetings of Claire Sandbrook, chair of the High Court Enforcement Officers Association, who could not be present. A meeting organized by this association was held recently. It gathered fellow-members as well as judges and various stakeholders. During this meeting, Claire Sandbrook indicated how important the UIHJ was and how much training was essential to her eyes. David Walker announced that our English fellow-members were revising their tariff. Concerning certificated bailiffs, these professionals work to the installation of a code of conduct which they will submit to the authorities. For Scotland, our fellow-member addressed the greetings of Dorothy Love, president of the Sheriffs and Messengers-At-Arms Society. He indicated the recent developments of the profession in his country.

Abdelaziz Fouganni (Morocco) said that the Union of the judicial officers of North Africa was founded in Tunis, under the aegis of the UIHJ. The founder countries are Algeria, Morocco and Tunisia. He announced that he was elected on September 25th, 2009 chair of the newly created National Order of the judicial officers of Morocco. Eleven district councils and 850 judicial officers who are members of the profession are from now on all members of this national order. Let us recall that the occupation of judicial officer was created in Morocco in 1990 and that our fellow-members exert in a liberal form. He thanked the UIHJ and the French chamber for the

assistance and support brought in the long process of creation of this order.

Honoré Aggrey, vice-president of the UIHJ, evoked the actions of the UIHJ in the African countries of the Ohada zone. An Ufohja seminar was held in Niamey (Niger) on the enforcement of legal decisions. It focused on the role of the judicial officer in its economic aspects. Some specific problems were also discussed, in particular the social status of African judicial officers.

Johan Fourie (South Africa), member of the board of the UIHJ, spoke about the countries of the Southern African area. He indicated that much to his regret the Cadat project was delayed for various reasons. In South Africa, there were several changes relating to the occupation of sheriff, in particular in their appointment mode. There will be soon competition between several sheriffs of the same territory. A minimum education level will be moreover required to integrate the profession. Johan Fourie finally invited the whole of the delegations to go to Cape Town in May 2012 to attend the 21st international congress of the UIHJ.

Sue Collins (the USA), member of the board of the UIHJ, announced that the NAPPS elected a new president. This last developed a new American Committee to identify the states in which the development of the Process Servers is relatively low, to try to improve this situation. Sue Collins announced that she would attend the next conference of the Sheriffs in Washington D.C on January 21 2010. The Committee of the Sheriffs henceforth will consider civil lawsuits, which it did not do before, only criminal aspects of the procedure being concerned. Our colleague indicated that she would take part in the meetings of this committee.

Louis-Raymond Maranda (Canada), member of the board of the UIHJ gave a report of the conference which was held in May 2009 in Quebec and which dealt with e-justice, in the presence of Jacques Isnard, president of the UIHJ, Leo Netten, Guy Duvelleroy and Alain Bobant, judicial officer (France), president of the Law Electronic





*Johan Fourie (Afrique du Sud), membre du bureau de l'UIHJ
Johan Fourie (South Africa), member of the board of the UIHJ*



*Jos Uitdehaag (Pays-Bas), 1^{er} questeur du Comité de l'UIHJ
Jos Uitdehaag (the Netherlands), 1st Quaestor of the
Committee of the UIHJ*



*Alain N'Gongang, président de la Chambre nationale
des huissiers de justice du Cameroun
Alain N'Gongang, President of the National Chamber
of the Judicial Officers of Cameroon*

and Communication Association. *"Only the judicial officer can be the trusted third party as regards the electronic service of documents and electronic transmissions"*, such is the conclusion of the works of this conference, said our colleague.

Jos Uitdehaag (the Netherlands), 1st quaestor of the Committee of the UIHJ, gave an outline of the *Balkans Enforcement Reforms Project* which he is involved in and which relates to seven countries of the area. He indicated how much the organizers of the project were happy to have been able to join together at the same table representatives of Serbia and Kosovo. That shows the will of the parties to go forward in the field of the reform of enforcement procedures.

Bernard Menut, 1st vice-president of the UIHJ, declared very satisfied with the tendency which he initiated for the UIHJ and which consists in joining international projects. *"It is one of the least expensive ways for the UIHJ to develop the occupation of judicial officer in a certain number of countries"* he declared. Concerning Ukraine, he announced that the will to change towards a liberal system is on the way.

Mohamed Mania, representing the Ministry for Justice of Egypt, gave an outline of the situation in his country as regards the occupation judicial

officer. He indicated that the government was very favorable to the creation of a liberal judicial officer in Egypt, in consideration of the low level of covering of the Egyptian civil servant judicial officers compared to world standards. A bill is currently under development at the Parliament and will be presented in 2010.

Relations with International Organizations

Leo Netten confirmed the will of the board to integrate the working groups of international organizations. Contacts with The Hague Conference on Private International Law are customary, in particular with Christophe Bernasconi, 1st secretary. Hans van Loon, General Secretary, intends to set up a working group for the three next years.

Mathieu Chardon gave a report of the meetings of the CEPEJ working group on enforcement (CEPEJ-GT-EXE) and indicated that the guiding lines which had been prepared should be voted during the 14th plenary meeting of the CEPEJ on 9 and 10 December 2009 in Strasbourg. *"If these guiding lines are adopted, said the 1st secretary of the UIHJ, we are setting up the first steps of the harmonization of the profession and the procedures of enforcement in Europe. We intervened to say that it would be necessary for the judicial officer not only to perform enforcement, but be in charge of all enforcement procedures. We also suggested as parallel activities all those included in the project of the multi-field judicial officer developed by the UIHJ"*.

Honoré Aggrey indicated that the UIHJ addressed to the presidency of the African Union (AU) to develop cooperative relations. A positive answer was given. A contact was made with the Economic Social and Cultural Council (ECOSOCC) of the AU. *"By nurturing this type of relations we will advance in the CADAT project since its purpose is to join together*

all the judicial officers of the continent" declared the vice-president of the UIHJ. Concerning the project of a uniform statute of judicial officer in Africa, the UIHJ approached the Economic and Monetary Union of West Africa (UEMOA) which declared very interested by the installation of such a statute. In this respect it plans at harmonizing liberal professions within the eight Member States of the UEMOA.

Leo Netten informed the participants of the recent meeting of the Justice Forum of the European Commission and the participation of the UIHJ in this Forum. Francoise Andrieux then gave a detailed report of this meeting.

Bernard Menut informed the participants of the modifications relating to the procedure of the Committee of the UIHJ. From now on, the heads of delegations will be the driving force of the Committee. He insisted on the importance to answer the whole of the questionnaires which will be addressed to them.

As example of the work of the Committee, Adrian Stoica, vice-treasurer of the board of the UIHJ, noted the deficiencies as regards seizure of property. The procedure of sale by order of the court of immovable is not harmonized. Many judicial officers cannot proceed to this sale. Thus the board of the UIHJ will prepare a questionnaire on the matter which will be addressed to the heads of delegations.

Submitting a report on the activities of the UIHJ-Euros, Francoise Andrieux pointed out the recommendations which were made at the conclusion of the UIHJ-EuroMed session in Lisbon.

Juraj Podkonicki, new secretary of UIHJ-EuroDanube, acknowledged the work completed by Michael Redelbach, who was the first secretary of this branch of the UIHJ and who set up all its structures. He mentioned his wish to organize two or three meetings per year, over a three days period.

The IDJPEX Becomes the Jacques Isnard Institute

Concerning the Institute of International Private Judicial Law and Enforcement Law (IDJPEX), Leo Netten indicated that the board wished to change this name into *"The Jacques Isnard Institute, Institute of International Private Judicial Law and Enforcement Law"*, to pay homage to its creator. This proposal, spontaneously greeted by a long row of applause, was thus unanimously adopted.

Francoise Andrieux spoke about the Scientific Council of the Jacques Isnard Institute (IJI). This



Amélie Leclercq, Desk Officer à la Commission européenne
Amélie Leclercq, Desk Officer at the European Commission



Jean-Michel Rouzaud, président de l'École nationale de
procédure de Paris — Jean-Michel Rouzaud, President of
the National School of Procedure of Paris



Preketes Eftimios, président de la Chambre nationale des
huissiers de justice de Grèce — Preketes Eftimios, President
of the National Chamber of Judicial Officers of Greece

council was created in June 2008. Its blossoming appeared at the time of the congress of Marseilles which joined together all 12 members of the council coming from four continents. President Netten launched the writing of the world code of enforcement. Natalie Fricero, professor at the faculty of Nice (France), member of the Scientific Council of the IJ, will lead the work with some other colleagues of the Scientific Council. The whole of the members of the Council will have to work to this code when work has advanced.

Honoré Aggrey indicated that the Training Unit of African Judicial Officers (Ufohja) has today 28 seminars to its credit. All countries of the Ohada zone were visited. He renewed his gratitude to the National School of Procedure of Paris (ENP), its president Jean-Michel Rouzaud as well as its experts, for the work completed. There will be two seminars in 2010: the first in Chad in February, the second in Congo. "Ufohja is in a very good shape" concluded the vice-president from the UIHJ.

Concerning the international contest of the UIHJ, Adrian Stoica regretted that this contest, open to Master II students, did not meet any success and that the few works which had been addressed did not have the required quality. Consequently, he announced the opinion of the board to cancel the contest for the future. This opinion was shared by the assembly.

Mathieu Chardon evoked the world library of the UIHJ and Juris-Union. He recalled the objective of the UIHJ as regards the world library: to propose to the Internaut a world bibliography of works on the profession and enforcement procedures with references towards the links and web pages of the concerned publishing companies. That requires a great deal of work, recognized the 1st secretary, which calls for the good will of all the countries. It is thus necessary to continue the efforts to achieve the required goals. He mentioned the publication of

the third issue of Juris-Union, devoted to the introduction of the documents initiating proceedings at European level, considered as the weak link of the European legal area, and which included the draft European directive of document initiating proceedings as prepared by the UIHJ.

The subject of the World day of the judicial officers was also tackled by Honoré Aggrey. "It is a means of ensuring the promotion of the judicial officer" he estimates. The next World day is set on 10 June 2010. The topic will be proposed soon.

Concerning the web site of the UIHJ, Mathieu Chardon indicated that its rate of monthly frequentation was over 15 000 visits per month. Concerning however the extranet site and the electronic Newsletter of the UIHJ, the 1st secretary regretted their low development and indicated that the board was going to think of the best way of developing these communications tools.

A Profession at the Junction of the World of Business and the World of Justice

On Thursday afternoon, a workshop was held on the topic of training. It was chaired by Francoise Andrieux with Amélie Leclercq, Jean-Michel Rouzaud and Abel-Didier Pansard, director of the CIFHJ. Amélie Leclercq indicated that the specific financial programs of the Directorate General Justice, Freedom and Security, were intended for the Member States of the European Union. On the other hand, there is a justice program for the EuroMed countries and there are programs of outside assistance for Latin America, Africa, etc. According to her, the difficulty resides in the fact that it is not possible to have a worldwide program. It is thus necessary to regionalize. At European level, very few texts relating to training exist and they do not concern judicial officers. Mrs. Leclercq then explained the broad outlines of the European

financing systems and the importance of a planning over approximately three years.

"This, I think, is the only real difficulty for European financings, because otherwise, compared to the criteria of eligibility, on the targets that you aim at, international structures such as yours meet them easily" she added. She also specified the utility to address position papers on various problems like those - of topicality - of economic and financial crisis so that they are integrated in the multi-annual programs. "As your profession is really at the junction of the world of business and the world of justice, you also have your word to say on the matter" estimated Amélie Leclercq. On training she added that "at European level on the questions of ethic and deontology [it] appears increasingly crucial that the citizens trust not only the law professionals of their own country but also those of the other Member States". The representative of the European Commission finished her presentation by inviting the UIHJ to pursue its multi-field program, in order to propose answers to the "cross-problems between professions".

Development through Training

Jean-Michel Rouzaud presented the ENP of Paris of which he is the president: "It is through training that a profession develops. Everywhere where it is observed that professional branches developed, each time, it will also be observed that training is at the base of this development". The president of the ENP of Paris then evoked the history of the school in France since his creation in 1962, and the correlation between the development of training in France and the development of the profession. He traced the broad outlines of what could be the collaboration of the ENP of Paris in the European field and beyond. According to him, there are two ways of considering training. Either a diploma is imposed by the public authorities and one consolidates this



Stanislava Kolesarova, vice-présidente de la Chambre nationale des huissiers de justice de Slovaquie
Stanislava Kolesarova, Vice-President of the National Chamber of the Judicial Officers of Slovakia

diploma through training, or there is no imposed diploma. In this case, it is necessary to anticipate and to train the professionals to take them to a certain level. It is then that the profession can assert a diploma. This is what happened in France. Then Jean-Michel Rouzaud indicated that it is essential that training is not dispersed. It must remain concentrated in a single organization. He did not fail to recall that in France, the main professional training schools (for judges, court staff, police force, etc), are single organizations. When it comes to the ENP of Paris, there are regional centers but the trainers are trained to provide the same training. Then, the president mentioned the international aspect his school. He indicated his wish to organize structures to allow training at international level, by offering the assistance of the ENP of Paris, in particular pertaining training of trainers. He also spoke about a common training, for example on European instruments. *"The final goal will be to create this professional culture of identity so that the judicial officer in Bucharest is perceived in the same way that the judicial officer in Lisbon, that the judicial officer of Stockholm is the same as that of Ouagadougou"* he concluded.

In his turn, Abel-Didier Pansard presented the CIFHJ. Although the legal systems are different in the European countries, common European legislation started to appear ten years ago, hence the idea of this center created two years ago by the UIHJ, the ENP of Paris and the National chamber of the judicial officers of France. Since then, two conferences took place, in Brussels and Paris. Actions were made on training of trainers. The CIFHJ also took part in international events, in Europe but also in Algeria and Tunisia. A steering committee was founded. It includes representatives of France, Greece, Italy, Luxemburg, the Netherlands and Portugal. This committee must organize the next Training day which will take place on February



Guyla Kovacs, membre de la Chambre nationale des huissiers de justice de Hongrie — Guyla Kovacs, member of the Chamber of Judicial Officers of Hungary

25th, 2010 in Brussels. The role of the CIFHJ is also to help with the training of trainers. The ENP of Paris can bring its expertise in the installation of training centers. For all that, estimated Abel-Didier Pansard, we have need for the mobilization of the greatest number of the chambers or national orders of judicial officers.

Bernard Menut added that there exists at the same time a great need and a critical size as regards training of enforcement professionals. In the countries under *"judicial development"*, one the system of public legal academies is commonly used. This system is not appropriate to the professionals who ask for the creation of a specific vocational school. But there is a critical size. If the country includes only fifty or a hundred professionals, the creation of a school does not make sense. He specified how much the concepts of regionalization of trainings, modular training, or training of trainers, were of concern for the countries.

A Historical Day for Morocco

Being finances, the accounts of 2008 were approved.

Walter Gittmann, president of the Chamber of the judicial officers of Germany gave information on the evolution of the project having to allow the reform of the statute of the German judicial officers. The Government agreed to change the statute for a liberal system. But it seems that the need for two thirds of the majority is necessary at the Parliament. In the meantime, our German fellow-members try to obtain more responsibilities and a better training. In July 2009 a law on transparency of assets was voted. It will come into force in 2013. The judicial officer will be responsible for the electronic localization of the goods of the debtors. He will also have the possibility of granting terms of payment. In January 2010 they will be able to make biddings by Internet by using a platform of the min-

istry for justice. He also evoked the symposium of Heidelberg of November 6th, 2009 (read our article in this magazine), which was a great success.

Alain N'Gongang, president of the National chamber of the judicial officers of Cameroon, presented a report of the activities of his profession in his country. He indicated that the new chamber got busy since its election in November 2008 to give a broader window of the profession: Internet site, means of communication, national directory of the judicial officers, etc. Meetings proceeded at the highest level to sensitize the authorities *"on the neuralgic role of the judicial officer and the true place which is his in the legal apparatus, the economy and the Rule of law"*. Moreover, the Minister for justice gave its approval and its financial support during the celebration of the World Day of the judicial officers. *"The celebration of the World day was the occasion for us to strike a great blow and to promote, even in the most remote places of the country, the judicial officer in what he is and in what he is not"* declared our fellow-member. The president of the Cameroonian chamber announced the organization of an international symposium which will be held in Yaoundé in October 2010. He invited the delegations to attend this event.

Abelaziz Fouganni, president of the National order of the judicial officers of Morocco, declared that September 25th, 2009 is a historical day for Morocco with the birth of the National order. *"One can say now that the occupation of judicial officer in Morocco is equipped with all the needed influential structures to address to the public authorities"* declared our fellow-member. And then praised the full support of the UIHJ since 1996 when the association of the judicial officers was created. *"I make a point of deeply thanking President Jacques Isnard. I say to him that you are the spiritual father of our profession in Morocco, and I make a point of thanking the national chamber of judicial officers [of France] for its assistance and my fellow-members of the Maghreb and long live the UIHJ!"* president Fouganni concluded. Enthusiastic applause greeted his speech.

Stanislava Kolesarova, vice-president of the National chamber of the judicial officers of Slovakia, explained why the profession is currently confronted with a double problem. Access to the profession is authorized to any person titular of the necessary diplomas. The jurisdiction *ratione loci* is national today whereas it would be beneficial for everyone to limit it to a restricted competence.



Jean-Daniel Lachkar, membre de la Chambre nationale des huissiers de justice de France

Jean-Daniel Lachkar, member of the National Chamber of Judicial Officers of France

The Slovak vice-president wished to hear the point of view of other delegations on these questions which are discussed with the authorities.

The AUGÉ Joined the Rows of the UIHJ

In the agenda was raised the question of the admission of the Italian Association of the European judicial Officers (AUGE). Bernard Menut pointed out that another organization is already member of the UIHJ. This organization has not attended the meetings for several years. On the other hand, the AUGE is very involved in the UIHJ. Italy is not the only country in which two or several organizations represent the profession. It is the case in England, in the United States or in South Africa. Bernard Menut indicated that the board wished for the AUGE to become an official member of the UIHJ until the next international congress of the UIHJ in Cape Town, in 2012. This proposal was submitted to the

vote and was adopted unanimously. Obviously very enthused, Arcangelo d' Aurora and Andrea Mascioli, respectively president and vice-president, cordially thanked their fellow-members and the UIHJ. They confirmed that the AUGE would continue to be involved so that *"in Europe and in the world, there is one judicial officer with the same objectives in an ever growing family"*.

Concerning the international congress of Cape Town in 2012, Bernard Menut announced that Mathieu Chardon was proposed as general reporter of this event. Our colleague declared honored. What is interesting to address for the next congress, he said, is that from now we are aware of the great international dimension of the UIHJ. *"It will be the occasion to show that the UIHJ is indeed a large organization and we will try to push the occupation of judicial officer always further"* he promised. Johan Fourie added that it is a great honor for South Africa to accommodate the congress. The South African Board for Sheriffs was chosen as Steering Committee. *"We are ready to start"* declared Johan Fourie.

David Walker invited the delegations to come to Glasgow on May 6th and 7th 2010 for the permanent council. *"It will be my personal mission to make sure that you have the very best Spring Conference ever"* he promised.

After the vote of the wishes of the congress of Marseilles, the e-justice workshop was held. This workshop was composed of Guyla Kovacs, member of the National chamber of the judicial officers of

Hungary, Jos Uitdehaag, Alain Bobant and Jacinto Neto and David Los, representatives of the Chamber of the judicial officers of Portugal. Each speaker presented the broad outlines of the dematerialization of enforcement procedures and access to information in their respective countries. Alain Bobant greeted the remarkable work of the Hungarians in the field of technology.

Then Jean-Daniel Lachkar, member of the National chamber of the judicial officers of France (CNHJ), presented the project proposed by the French chamber. The French chamber answered a call to project of the European Union on civil justice and suggested the creation of a platform making it possible to improve communication between judicial officers for dstraint in cross-border cases. Jean-Daniel Lachkar thanked the countries which followed the French chamber as well as President Netten for this project which is in the hands of the European Commission for examination. If the project is adopted, it should start in the first half of 2010 to last twenty-four months. The platform has vocation to be extended to all the European countries. It will also allow a communication towards the citizens. The goal is to fall under logic of co-operation with the European authorities and to give access to the law for the European citizens. The sharing of surveillance at internal and community level is also envisaged. *"We are ready and await the answer of the European Commission"* said Jean-Daniel Lachkar. On the relations between the national chambers and the UIHJ, he renewed the will to maintain close contacts. The Civil Law Initiative was also evoked. The next conference will take place in Rome at the end of June 2010. Europe aims at a fast dematerialization. *"For the future of the profession, which I see only in the union, it is necessary that work is done under the aegis of the Union. It is the Union which can coordinate our respective actions. It is this Union which will allow at European level and thus at world level, the defense our profession"*, added Jean-Daniel Lachkar.

In conclusion of the works of the permanent Council, Leo Netten mentioned how special this council was for him, as it was his first in his quality of president of the UIHJ. After having thanked the participants, his board and his secretariat, he quoted again President Isnard: *"Many imagine that wealth translates into terms of bank account. But there is also human richness. For that one must come to the UIHJ"*.



De D. à G. : Walter Gittmann et Karl-Heinz Brunner, président et vice-président de la Chambre nationale des huissiers de justice d'Allemagne — From R. to L.: Walter Gittmann and Karl-Heinz Brunner, President and Vice-President of the National Chamber of Judicial Officers of Germany